



Cette fiche réflexe a pour objectif de prévenir et de réagir à l'éventualité d'une attaque terroriste ou de déséquilibré dans le cadre de rassemblements.

Vous devez évaluer votre action « avant, pendant, après » la manifestation.

1. PREVENTION

Avez-vous mis en place des partenariats avec les acteurs publics locaux ?

- organisé des relations avec le sous-préfet et la gendarmerie afin d'évaluer la menace et les mesures de vigilance et de protection à adopter dans le cadre du plan Vigipirate
- partagé l'appréciation du risque avec la gendarmerie ou les sapeurs-pompiers ;
- **analysé** les vulnérabilités du site de la manifestation en lien avec la gendarmerie et les pompiers (accès hors des entrées prévues, accès de véhicules interdits, accès des secours...) et obtenu leur autorisation et celle du sous-Préfet

Avez vous effectué les démarches administratives et sollicité les autorisations requises ?

- Déposé un dossier de Grand rassemblement, déclaré une manifestation sportive sur le voie publique...
- assuré de la possibilité de restreindre ou d'interdire le stationnement ou la circulation aux abords du site.

Avez-vous sensibilisé les bénévoles qui vous accompagnent à la culture du risque ?

Avez-vous élaboré un plan de sensibilisation des bénévoles, fait ou prévu des briefings sur l'ensemble des questions d'organisation et de sécurité qui doit permettre de :

- développer la vigilance des personnels et favoriser la remontée des informations suivant une procédure définie ;
- favoriser une connaissance du site en organisant des visites de reconnaissance (cheminements, abris possibles, issues de secours) ;

2. PLANIFICATION

- établir** un annuaire ou une liste de contacts à jour pour donner l'alerte en cas de besoin ;
- élaborer** les procédures de sécurité relatives notamment :
 - au signalement des attitudes, tenues ou objets suspects,
 - à l'utilisation des matériels d'alerte du public en cas d'attaque (sifflet, mégaphone, sonorisation...)
- établir un plan** détaillé du site et des équipements prévus et le tenir à jour.
- définir la protection du périmètre** et des abords en fonction de l'analyse de la vulnérabilité du rassemblement
 - tout devra être fait pour séparer les flux (véhicules - piétons)
 - en l'absence de clôture, prévoir de délimiter la zone de rassemblement par l'installation de barrières réglementaires (ou véhicules) afin de gérer les flux de publics (sans réduire la capacité d'évacuation du public)
 - envisager l'installation d'obstacles pour prévenir l'intrusion de véhicules,**ATTENTION** : Ces mesures ne doivent pas nuire aux capacités d'évacuation ou d'intervention des secours ;
- définir** les modalités de surveillance du site : filtrage et la liaison avec les forces de l'ordre et le nombre d'accès en fonction des capacités de surveillance ;
- vérifier** le bon fonctionnement du système de vidéo surveillance de la commune, s'il existe ;
- doter les bénévoles** de chasubles (ou tee-shirts pour les identifier) et de sifflets pour alerter en cas de problème, voire de talkies-walkies si besoin ;
- nommer** éventuellement un chargé sûreté-sécurité dans l'organisation de la manifestation et **définir** qui prévient la sono pour qu'elle soit interrompue en cas d'incident, puis en capacité de délivrer les messages d'évacuation et de sécurité ;
- prévoir une consigne** suivant le type d'événement ;
- prévoir des badges** d'accès au site pour les véhicules autorisés (matériel, traiteur, artistes...)
- Identifier une salle** de secours facilement utilisable pour la gestion des secours

Dans tous les cas : testez vos procédures avant l'événement (alerte, issues de secours, liaisons téléphoniques ou radio...)

3. MISE EN OEUVRE

- Stocker hors site** et en sécurité, les clefs, les badges, les codes d'accès aux alarmes ainsi que les plans des lieux en cas d'intervention nécessaire des forces de sécurité.
- Assurer** de la surveillance permanente des accès livraison avant et pendant la manifestation
- Éviter les attroupements** devant un site ou un bâtiment accueillant une manifestation (salle de spectacles, musées, point d'arrivée d'une randonnée...) : fluidifier les accès au maximum et **protégez** les files d'attente (obstacles à la circulation)
- proscrire** les containers-poubelles lors des rassemblements
- filtrer les entrées et contrôler** visuellement les arrivées ;
interdire les valises et sacs de grande contenance
solliciter l'ouverture des sacs à main.
En cas de refus, prévenir les forces de l'ordre

Toute personne refusant un contrôle d'accès doit se voir interdire l'accès au site.

A quoi faire attention ?

- **Attitudes** laissant supposer un repérage (curiosité inhabituelle relative Aux mesures de sécurité ou à l'organisation de la manifestation, prise de photo ou de vidéo concernant le matériel de protection, etc)
- **Tenue vestimentaire inhabituelle** pour la saison (ex : manteau en été)
- **Véhicule** stationné à proximité du site sur un emplacement inapproprié
- **Sous-traitants** et livreurs intervenant en dehors des lieux et des horaires habituels

4. EN CAS DE CRISE : COMMENT RÉAGIR ?

- Caractériser la situation** : que se passe-t-il ?
Rassembler des informations sur l'événement : où ? (localisation), quoi ? (nature de l'attaque, type d'armes, estimation du nombre de victimes), qui ? (estimation du nombre d'assaillants, description, attitude...)
- Modes de réaction** :
 - si l'attaque est extérieure au site, il est préférable de fermer les espaces et de confiner les personnels et le public en diffusant un message d'information pour éviter un mouvement de panique
 - si l'attaque a lieu à l'intérieur du site, les mesures d'évacuation ou de confinement doivent être envisagées en fonction des circonstances et des lieux. Un responsable désigné au préalable doit se charger de ces mesures.
- Alerter** :
 - alerter et renseigner les forces de sécurité (17 ou 112)
 - informer les personnels et le public
 - alerter si possible les établissements mitoyens ou voisins
- Adapter la réaction à la situation** :
 - **en cas de confinement** sur un site ouvert, il convient de se barricader à l'aide des objets disponibles ou de s'abriter derrière un obstacle solide et de s'allonger au sol, de faire le moins de bruit possible, de couper la sonnerie et le vibreur des téléphones, d'éteindre les lumières et de couper le son des appareils électroniques
 - **en cas d'évacuation**, faire évacuer calmement les lieux lors de l'intervention des forces de sécurité. Les personnes évacuées doivent avoir les mains levées et apparentes, pour éviter d'être perçues comme suspectes par les forces de sécurité
 - **en cas d'attaque directe et immédiate** faire passer le message « fuyez le plus rapidement possible, loin du danger »
 - **aider le public** à s'échapper, ne pas s'exposer, dissuader les gens de pénétrer dans la zone de danger

De façon prioritaire, se conformer aux consignes des forces de sécurité et faciliter l'action des secours.